

À LA RECHERCHE DU SALAIRE FAMILIAL : MÉTIERS, SALAIRES ET COÛT DE LA VIE DANS LE QUARTIER SUD DE SHERBROOKE EN 1901¹

Julien Bréard

Université de Montréal

Résumé :

Au début du 20^e siècle, la Ville de Sherbrooke connaît une importante période de prospérité économique, une période de plein emploi. Toutefois, les familles sherbrookoises ne profitent pas toutes de cette situation. En effet, plusieurs d'entre elles font face à d'énormes difficultés financières malgré le travail régulier de leur chef. Cet article analyse l'importance du travail salarié des chefs de famille d'un quartier ouvrier de Sherbrooke au tournant du 20^e siècle dans l'économie familiale. Il tente de démontrer que, dans bien des cas, cette unique source de revenu est loin d'être suffisante à la survie quotidienne des familles.

Abstract

The beginning of the 20th century was a period of economic prosperity and full employment for the City of Sherbrooke. Not all families, however, benefited from these circumstances. Clearly, many families suffered major financial difficulties despite full-time employment of the head of the household. In this article, the author analyses the importance of full-time employment of the head of the household for family wages in a working class neighbourhood at the beginning of the 20th century. The author attempts to demonstrate that, in many cases, this unique source of revenue was not sufficient for the daily survival of families.

Lors du passage du recenseur fédéral, en avril 1901, le Sherbrookoise J. Alphonse Gauvin, 37 ans, déclare qu'il est forgeron. Il vit avec son épouse et leurs cinq enfants âgés de trois à onze ans : quatre garçons et une fille. Grâce à son métier, il rapporte au domicile familial un salaire annuel de 600 \$. Son épouse n'ayant pas d'emploi rémunéré

et ses enfants étant trop jeunes pour travailler, ce chef de famille se veut donc l'unique soutien financier du ménage. Nous pouvons supposer que M. Gauvin est en mesure de subvenir au besoin de sa famille puisqu'il possède un travail spécialisé et que son salaire est supérieur à la moyenne. Or, ce n'est pas le cas pour tous les chefs de famille de la ville de Sherbrooke, au tournant du 20^e siècle. Par exemple, Vital Breton, journalier de 35 ans, doit veiller au bien-être d'une famille de sept personnes, c'est-à-dire lui, son épouse et ses cinq garçons âgés entre sept mois et dix ans. Avec un revenu de 300 \$ par année, il peut difficilement joindre les deux bouts. Son cas est typique de ce que vivent plusieurs familles. En effet, même si le début du 20^e siècle est une période de prospérité à Sherbrooke, il n'en reste pas moins que beaucoup de chefs de famille, hommes ou femmes, éprouvent de grandes difficultés à répondre aux besoins élémentaires de leur famille avec leur seul salaire.

MÉTHODOLOGIE

Cet article a pour but d'analyser le travail des chefs de famille, masculins ou féminins, d'un quartier ouvrier de la ville de Sherbrooke au tournant du 20^e siècle. En plus de jeter un regard sur leurs métiers et leurs rémunérations, il mettra en évidence le fait que plusieurs de ces chefs soient financièrement incapables de faire vivre leur famille. Il leur est donc impératif de trouver de nouvelles stratégies de financement.

Cette analyse s'inscrit dans l'étude du concept de l'économie familiale, qui tente de comprendre comment les hommes, les femmes et les enfants arrivent à assurer leur subsistance quotidienne dans un contexte souvent difficile. Ce concept met particulièrement l'accent sur une adaptation des familles ouvrières lors des différentes transformations générées par l'industrialisation et l'urbanisation. Ces familles ne sont alors plus perçues comme de simples victimes passives face à leur malheur, mais comme de véritables actrices qui s'activent à rechercher et à élaborer des solutions pour s'en sortir, les plus courantes étant la mise en commun des salaires de tous les membres de la famille et l'accueil de pensionnaires.²

Par ailleurs, ce texte tentera de déterminer si l'idée du salaire familial³ est une réalité pour la plupart des familles ou bien une simple utopie. Le concept du salaire familial a cours dans les dernières années du 19^e siècle et prétend que la rémunération du travailleur masculin doit être suffisante pour supporter financièrement toute sa famille. Cette idée prend naissance dans les milieux syndicaux, entre autres aux États-Unis, au cours du 19^e siècle. Selon Martha May, c'est la

réponse des travailleurs, principalement les spécialisés, aux conditions sociales engendrées par l'industrialisation. Plusieurs syndicats réagissent à la concurrence créée par les salaires inférieurs des femmes et des enfants en préconisant l'idée du salaire familial. Selon eux, cette formule, en plus de laisser à l'homme l'unique responsabilité financière de sa famille, permet aux épouses d'éviter le marché du travail et retarde l'arrivée des enfants dans ce milieu. Non seulement cette façon de faire empêche-t-elle une dégradation sociale, mais en plus elle valorise l'estime du travailleur masculin. Cette situation a été remarquée un peu partout en Occident, que ce soit aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne, au Canada ou au Québec. Au 20^e siècle, le concept de salaire familial change quelque peu dans la mesure où plusieurs organisations ouvrières y voient davantage un moyen d'améliorer les conditions de travail et d'augmenter les salaires des travailleurs masculins plutôt qu'un instrument de justice sociale.⁴

L'utilisation des listes nominatives du recensement pour l'année 1901 nous a permis de réaliser cette étude. Cette source contient d'excellentes informations sur les familles ouvrières. Elle nous renseigne sur l'âge, le sexe, le statut marital, la date de naissance, l'origine ethnique, l'emploi, le niveau d'alphabétisation des membres d'une même famille et donne, pour la première fois, leur salaire et leur lieu de naissance.⁵ Cette source demeure cependant imparfaite dans la mesure où le recensé fournit les renseignements qu'il veut bien divulguer. De ce fait, il est possible que plusieurs répondants aient falsifié certaines informations, notamment en ce qui concerne le travail des enfants ou encore les salaires. L'étude de cette source nous limitant qu'à une seule année, il s'agit donc d'une photographie d'un moment précis. L'analyse de plusieurs recensements nous permettrait d'observer une évolution à travers les années. Néanmoins, les informations que nous pouvons en sortir sont fort pertinentes pour étudier l'importance du chef de famille dans son économie familiale.⁶

Le quartier sud de Sherbrooke en 1901 : un véritable quartier ouvrier

Pour mener à bien cette recherche, nous nous sommes concentrés sur l'étude d'un des quatre quartiers composant la Ville de Sherbrooke en 1901, soit le quartier sud. Au tournant du 20^e siècle, ce quartier est composé majoritairement de familles ouvrières francophones et catholiques.⁷ Avec une population de 3 572 personnes, il représente 30,4 % des 11 765 habitants que comprend Sherbrooke en 1901. Situé au sud de la rue King, il s'étend jusqu'à la rue Short et est délimité à l'ouest par la rivière Saint-François (voir figure 1).

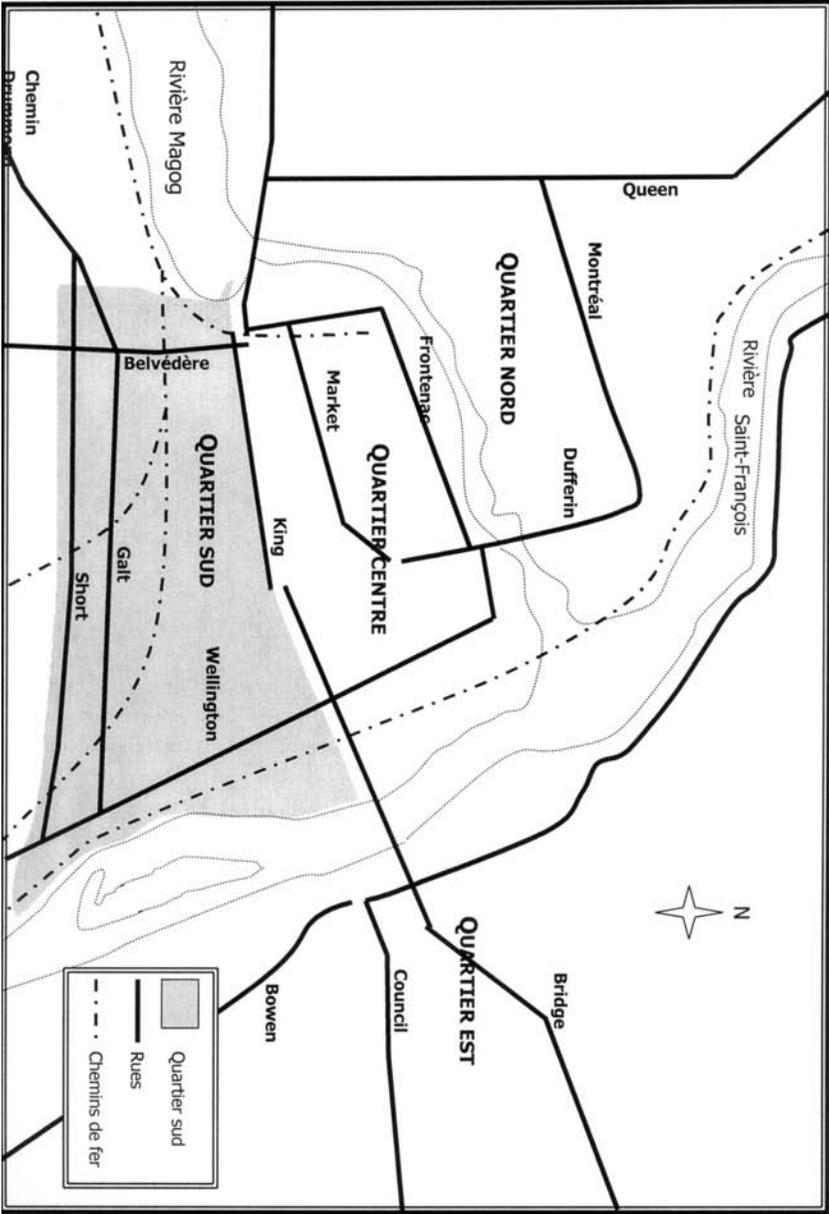
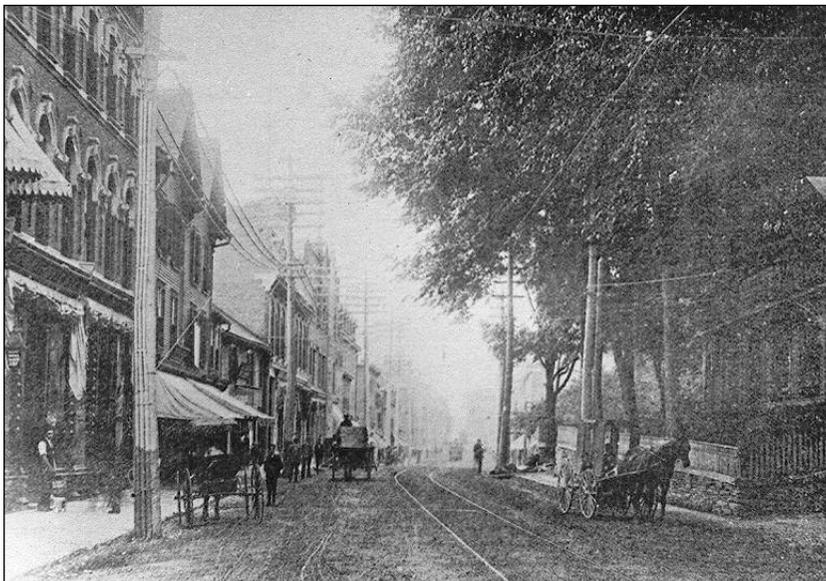


FIGURE 1.

PRINCIPALES RUES DE SHERBROOKE EN 1901

D'après H.W. Hopkins, *City Atlas of Sherbrooke, Province of Quebec; From Actual Surveys Based upon The Cadastral Plans Deposited in the Office of the Department of Crown Lands, Philadelphia, Provincial Surveying and Pub. Co., 1881, 6-7; Listes nominatives, recensement 1901, Andrée Désilets, Les noms de rues de Sherbrooke (1825-1980), Études et recherches toponymiques, 7, Québec, 1984, 61-98.*



La rue Wellington sud, 1898. Source : CRCE – Collection de documents graphiques du CRCE.

Son développement peut être attribuable au manque de disponibilité des logis dans le quartier centre⁸ qui est complètement saturé, mais aussi au déplacement de plusieurs industries situées au bord de la rivière Magog vers les lignes de chemins de fer plus au sud. L'électrification de Sherbrooke, qui a débuté dans les années 1880, permet le déplacement de plusieurs manufactures vers de plus grands terrains, puisque le manque d'espace au centre-ville empêche tout agrandissement nécessaire en ces temps de prospérité.⁹ La proximité de lignes de chemins de fer favorise donc l'implantation des entreprises dans le quartier sud. C'est d'ailleurs ce que fait l'usine *Jenckes Machines Co.*, en 1898. Elle emploie entre 225 et 250 personnes et se spécialise dans la fabrication de machineries lourdes, notamment pour l'exploitation minière. Même chose pour la *Canadian Rand Drill Company*, qui fabrique des compresseurs et qui emploie une cinquantaine de personnes. Cette mobilité des manufactures entraîne une mobilité des employés. Plusieurs familles s'installent donc dans le quartier sud pour s'approcher du lieu de travail de leur chef. De plus, l'introduction des tramways donne également la possibilité aux Sherbrookoïses de s'installer dans le quartier tout en continuant de travailler au centre-ville. C'est entre autres le cas pour plusieurs employés de l'usine de textiles *Paton Manufacturing Company*, qui emploie près de 650 personnes. Malgré le fait que ce quartier soit un secteur privilégié pour l'établissement de manufactures, il n'en

demeure pas moins que, au début du 20^e siècle, à peine 12 % des terrains servent aux secteurs industriel et commercial. Les terrains sont donc davantage utilisés à des fins résidentielles.¹⁰

De forme rectangulaire, avec une façade principale située sur un des côtés étroits, les maisons du quartier sud sont généralement constituées d'un étage et demi ou de deux étages. Elles sont presque toutes construites en bois. Le caractère ouvrier du quartier sud de Sherbrooke se remarque dans le fait que près de 60 %¹¹ des familles sont locataires. De plus, en 1896, l'évaluation foncière moyenne pour le quartier sud se situe à 1 559 \$, c'est-à-dire 262 \$ de moins que celles de l'ensemble de la Ville.

Tout comme le quartier est, le quartier sud est celui qui connaît le plus grand accroissement de sa population au cours des vingt dernières années du 19^e siècle. Celle-ci passe de 1 947 habitants en 1881 à 3 572 en 1901, soit une augmentation de plus de 45 % en vingt ans, ce qui en fait le quartier le plus peuplé de Sherbrooke. La densité y est cependant plutôt faible. En effet, la population jouit de

TABLEAU 1.
PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE DU QUARTIER SUD EN 1901

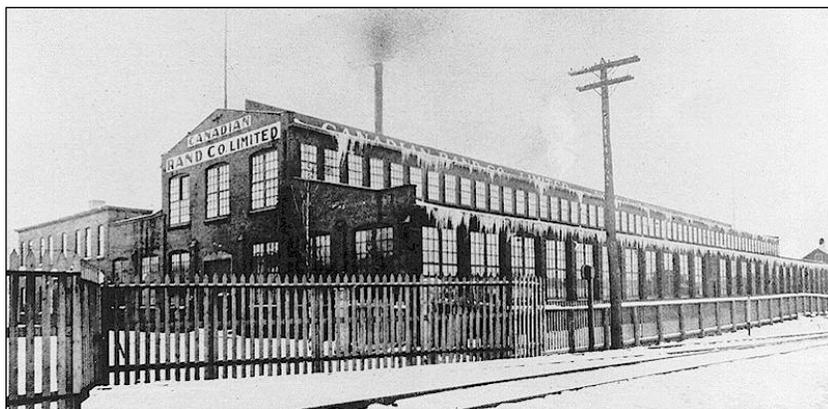
	Nombre%
Population	3 572 100 %
Origines ethniques	
Française	2 683 75,1 %
Anglaise	442 12,4 %
Irlandaise	278 7,8 %
Écossaise	84 2,4 %
Juive	42 1,2 %
Autres	43 1,2 %
Religions	
Catholique	2 959 82,8 %
Anglicane	239 6,7 %
Presbytérienne	137 3,8 %
Méthodiste	129 3,6 %
Congrégationaliste	26 0,7 %
Baptiste	22 0,6 %
Juive	42 1,2 %
Autres	43 1,2 %

Source : Recensement du Canada 1901, Sherbrooke, Quartier sud.

765 acres de terrain, ce qui se traduit par une densité de 4,7¹² personnes l'acre. En cela, le quartier sud se compare relativement bien aux autres, à l'exception du quartier centre qui doit composer avec plus de 26 personnes l'acre.

Le profil culturel ou sociolinguistique du quartier sud est principalement influencé par les nombreuses familles canadiennes-françaises qui s'y sont installées. En 1901, 2 683 personnes d'origine française représentent plus de 75 % de la population totale du quartier. Quant à la proportion de gens d'origine britannique, elle s'élève à 22,5 % avec 804 personnes. Dans ce groupe, comme c'est le cas pour l'ensemble de la Ville, les individus d'origine anglaise sont majoritaires avec 442 personnes, soit 55 %. Les autres appartiennent à des groupes d'Irlandais (278 personnes – 34,6 %) et d'Écossais (84 personnes – 10,5 %). Notons finalement la présence d'une quarantaine de Juifs. La religion catholique domine avec 2 959 fidèles, ce qui équivaut à 82,8 % de la population du quartier. Les Protestants ne sont que 553 (15,5 %). Parmi ces derniers, les Anglicans sont les plus nombreux avec 239 fidèles suivis des Presbytériens et des Méthodistes.

Dans les dernières années du 19^e siècle et les premières années du 20^e, la Ville de Sherbrooke, à l'instar du reste du Québec, bénéficie d'une certaine prospérité. Elle voit l'ensemble de ses manufactures locales connaître, à partir de 1896, une croissance plus soutenue, notamment à cause des possibilités d'exportation qui s'offrent à elles, et ce malgré un léger ralentissement économique durant la décennie précédente. Le plein-emploi se fait sentir. Parallèlement, entre 1898 et 1901, le secteur de la construction est en pleine effervescence, notamment avec la construction d'une centaine de maisons ainsi que l'agrandissement de l'usine *Canadian Rand Drill Co.* et de l'hôpital protestant.¹³ Le correspondant de la *Gazette du travail* pour la Ville de



Canadian Rand & Drill Co. Ltd. Source : CRCE – Fonds Eastern Townships Heritage Foundation.

Sherbrooke témoigne de cette prospérité : « Depuis plusieurs années il n'y a pas eu d'aussi bon temps à Sherbrooke et dans les environs pour toutes les classes d'ouvriers. Les gages se sont bien maintenues [sic] et les relations entre les patrons et les employés ont été très cordiales. »¹⁴ Et de continuer : « Les marchands disent que les affaires sont meilleures que l'année dernière, et il n'y a pas eu une seule faillite parmi eux depuis le printemps. Les ouvriers expérimentés ne doivent pas craindre le chômage, car l'on signale beaucoup de travail dans toutes les industries. »¹⁵ Un témoignage du même genre se lit dans l'introduction du *Sherbrooke City Directory* de 1900–1901 : « Sherbrooke la capitale des Cantons de l'Est, avec sa population dépassant maintenant 11 000 habitants, a traversé une ère de progrès sans précédent dans les deux dernières années. »¹⁶ On souffre même d'une pénurie de travailleurs spécialisés (mécaniciens) dans le secteur du fer et de l'acier.¹⁷

Bien qu'elle soit située au confluent de deux rivières, Sherbrooke ne génère pas d'activités portuaires. Le rythme économique de la Ville n'est donc pas ralenti pendant la saison hivernale; ce qui permet aux ouvriers des chantiers de construction de travailler à la réparation des rues par exemple.¹⁸ La pénurie touche même les journaliers, car plusieurs d'entre eux travaillent dans les mines avoisinantes.¹⁹

Ces témoignages journalistiques sont confirmés par les données du recensement de 1901. Dans le quartier sud de Sherbrooke, les chefs de famille ont, en majorité, un emploi qui les occupent l'année entière. Sur les 482 chefs de famille qui déclarent avoir travaillé durant l'année, 439 affirment avoir de l'emploi pendant douze mois, soit 91,1 % d'entre eux. C'est donc dans ce contexte de plein emploi que se pose la question suivante : les chefs de famille réussissent-ils vraiment à subvenir aux besoins essentiels de leur ménage?

Le chef de famille : responsabilités et occupations

Dans le quartier sud, le titre de chef de famille est principalement masculin dans la mesure où une très grande majorité d'entre eux sont des hommes mariés. Sur les 633 familles²⁰, 582 (92 %) ont à leur tête un homme. Les rares femmes chefs de famille sont veuves ou célibataires. Il est important de mentionner que les hommes, chefs de famille, ont des responsabilités d'ordre moral et légal envers les autres membres de la famille. À cela pourrait s'ajouter, toutes catégories sociales confondues, une tendance qui se perpétue depuis plusieurs siècles, à savoir qu'un homme se doit de veiller au bien-être de sa femme. S'il échoue dans ce devoir, ce dernier se voit rabaisé dans sa masculinité.²¹

Par ailleurs, succédant à la Coutume de Paris, le Code civil, introduit en 1866, renforce les bases juridiques d'un système familial fondé sur le patriarcat. La femme n'existe que par rapport à l'homme; les épouses sont ainsi régies par le principe de l'incapacité juridique. Le consentement de leur époux est requis si elles veulent administrer leurs biens personnels, comme vendre, acheter ou hypothéquer. Avec le mariage, le plus souvent, il y a mise en commun des biens matrimoniaux qui doivent être administrés par le mari; les hommes mariés deviennent alors les chefs légaux et économiques de leur famille.²²

Le Code civil oblige cependant les hommes à subvenir convenablement aux besoins les plus élémentaires de leur épouse et de leurs enfants. Un manquement à cette obligation peut entraîner des poursuites judiciaires de la part de l'épouse et ainsi aboutir à une légitime séparation de corps. Manquer à ce devoir, de la part du mari, est un acte aussi grave que celui de « l'entretien d'une concubine au domicile conjugal ou les excès, sévices et injures graves de l'un des époux envers l'autre. »²³ L'article n° 191 du Code civil se lit ainsi : « Le refus du mari de recevoir sa femme et de lui fournir les choses nécessaires à la vie, suivant son état est une autre cause de séparation de corps [sic]. »²⁴ Le Code civil renforce ainsi, sur le plan légal, une coutume qui a cours depuis fort longtemps. Les épouses sont presque considérées comme des mineures. Elles ont le devoir moral et légal de rester à la maison, de s'occuper de celle-ci ainsi que des enfants et d'attendre que leur mari rapporte à la maison ce dont ils ont besoin pour vivre.

Les hommes et les femmes, en tant que chefs de famille, sont à la tête d'unités de co-résidence dont l'organisation n'est pas uniforme. Aussi, pour bien situer ces chefs de famille, il est important de bien comprendre la structure familiale dans laquelle ils vivent. Dans l'ensemble du monde occidental, le type nucléaire est le mode dominant depuis bien avant l'avènement de l'industrialisation. Que ce soit au Québec²⁵, au Canada²⁶, aux États-Unis²⁷ ou en Grande-Bretagne²⁸, les familles nucléaires sont les plus nombreuses. C'est aussi le cas dans le quartier sud de Sherbrooke – 553 des 633 familles recensées sont composées du couple avec ou sans enfants, soit un pourcentage de 87,4 % de familles nucléaires.

Nous remarquons, en étudiant séparément les chefs de famille masculins et féminins, que des 51 familles dirigées par une femme, 47, soit 92,2 % d'entre elles, sont fragmentées, c'est-à-dire composées d'un seul parent avec ses enfants.²⁹ Dans ces cas, les femmes chefs de familles sont la plupart du temps veuves. C'est presque la seule

possibilité pour elles d'avoir le statut de chef de famille, l'autre étant d'être célibataire et donc de n'avoir aucun enfant. L'attitude populaire qui prévalait à l'époque rejetait toute forme de célibat féminin laïque; il était considéré comme ridicule et condamnable parce qu'il dénotait un certain égoïsme de la part de la femme. C'est ce qui explique que seulement une minorité d'entre elles avaient ce statut marital en plus d'être chef d'une famille.³⁰ Des 582 familles dirigées par un homme, 399 (68,6 %) sont composées des deux parents (père et mère) et d'un ou plusieurs enfants. Quant aux familles élargies, elles sont loin d'être la norme. Avec un total de 68 familles, elles ne représentent que 10,7 % du nombre total des ménages du quartier. Seulement 11,7 % des chefs de famille masculins se retrouvent à la tête de ce type de ménage. En fait, les familles élargies sont habituellement moins nombreuses en milieu urbain que rural. Comme dans le cas des familles nucléaires, les femmes ne dirigent pas ce genre d'unité domestique.

TABLEAU 2.
STRUCTURES FAMILIALES SELON LE SEXE DES CHEFS DE FAMILLE

	Hommes	Femmes	Total
Célibataires	203 %3	59 %5	0,8 %
Familles nucléaires	50687,0 %	4792,2 %	55387,4 %
Couples sans enfants	9115,6 %	00,0 %91	14,4 %
Veufs/veuves	1627 %47	922 %63	10,0 %
Familles élargies	6811,7 %	00,0 %68	10,7 %
Indéterminées	610 %1	20 %7	1,1 %
	582100,0 %	51100,0%	633100,0 %

Source : Listes nominatives, Recensement, 1901, Sherbrooke, quartier sud.

Pour mieux évaluer la nature du travail, salarié ou non, des chefs de famille, nous avons classé leurs occupations selon cinq catégories socioprofessionnelles.³¹ La première comprend les travailleurs non manuels, c'est-à-dire tous ceux qui ne travaillent pas exclusivement avec leurs mains. Cette catégorie comprend toutes les professions libérales tels les notaires, médecins ou avocats, mais également des occupations moins rémunératrices telles que commis ou institutrices. Ce groupe de personnes représente en majorité les gens les plus fortunés. Une seconde catégorie, les travailleurs spécialisés, comprend tous ceux qui ont une certaine qualification pour un métier. Sont regroupés ici les mouleurs, machinistes, menuisiers, etc. La troisième catégorie est formée de travailleurs semi-spécialisés. Ce sont des

hommes et des femmes qui ne possèdent aucune qualification particulière reliée à un métier, mais qui ne sont pas sans connaissance. Par exemple, les tisseurs et les fileurs qui n'ont aucune qualification, mais savent faire fonctionner les appareils reliés à leur emploi. L'ensemble des ouvrières et ouvriers des textiles fait partie de ce groupement. La quatrième catégorie comprend ceux qui ne possèdent aucune qualification et qui ont des emplois parfois saisonniers, et souvent très précaires, comme les journaliers. Un dernier regroupement englobe ceux qui n'entrent dans aucune des catégories précédentes, à savoir les quelques cultivateurs que nous retrouvons encore dans le quartier.

Comme il a été écrit plus haut, le quartier sud de Sherbrooke en 1901 est majoritairement peuplé de familles ouvrières. Le nombre de travailleurs et de travailleuses ayant des emplois manuels (spécialisés, semi ou non spécialisés) est de loin supérieur à celui des non manuels. Ces derniers ne sont que 307 sur les 1399 personnes ayant déclaré une occupation, ce qui représente une proportion de 21,9 %. Les travailleurs spécialisés sont parmi les ouvriers les plus nombreux avec 406 personnes (29 %). Ce pourcentage n'est toutefois pas assez élevé pour que nous puissions parler d'un quartier dominé par ces derniers. Ce nombre passablement élevé s'explique par la présence de quelques usines reliées à l'industrie métallurgique, la *Jenckes Machine Co.* et la *Canadian Rand Drill Company*, par exemple, qui demandent une main-d'œuvre presque exclusivement masculine et particulièrement



Jenckes Machines Co. et Grand Trunk Railway Yard. Source : CRCE – Fonds Andrew Sangster.

qualifiée. Si les ouvriers semi-spécialisés sont au nombre de 347 (24,8 %) c'est grâce à la forte présence de femmes dans cette catégorie. Elles sont 125 dans ce groupe, ce qui représente 36 % des travailleurs. Restent finalement les travailleurs sans qualification, ceux qui sont les moins biens rémunérés. Malgré la pauvreté du quartier, le nombre de travailleurs et travailleuses de ce groupe n'est pas tellement élevé; il est même plus bas que ceux des trois autres catégories puisqu'ils sont 285 dans cette situation, soit 20,4 % du quartier. La plupart des hommes de ce groupe sont des journaliers, tandis que les femmes sont de simples employées d'usine n'ayant aucune spécialisation.

Il existe, à cette époque, une forte distinction dans la nature du travail fait par un homme ou une femme; on assiste à une véritable division sexuelle du travail. Il reste que chez les hommes comme chez les femmes on constate une majorité de travailleurs spécialisés et une faible minorité de non spécialisés. Les femmes sont certes moins nombreuses chez les spécialisées (22 – 7,4 % contre 384 – 34,8 % pour

les hommes), mais elles sont surtout présentes chez les semi-spécialisées. Dans cette dernière catégorie, elles sont 125, soit 42,4 % de l'ensemble des travailleurs. En fait, dans le quartier sud, les femmes qui travaillent le font principalement dans le domaine du textile. Elles sont soit fileuses, soit tisseuses ou encore couturières.

Chez les chefs de famille masculins, la classification socioprofessionnelle correspond relativement bien à celle de l'ensemble des hommes du quartier qui déclarent une occupation. Les travailleurs

spécialisés sont les plus nombreux avec 200 individus, soit 35,2 % de l'ensemble des chefs masculins contre 121 (21,3 %) chez les non spécialisés et 113 (20 %) pour les non manuels. Les statistiques concernant les chefs de famille manuels spécialisés et sans qualification sont sensiblement les mêmes que celles que nous retrouvons à Montréal pour l'année 1891.³²

L'occupation de journalier est la plus recensée chez les chefs de famille masculins, avec 15,6 % de tous les emplois déclarés. Les

**TABLEAU 3. CATÉGORIES
SOCIOPROFESSIONNELLES
DES TRAVAILLEURS ET
TRAVAILLEUSES DU
QUARTIER SUD**

	Nombre%
Non manuels	30721,9 %
Spécialisés	40629,0 %
Semi-spécialisés	34724,8 %
Non spécialisés	28520,4 %
Autres	543,9 %
	1 399100,0 %

Source : Listes nominatives, Recensement, 1901, Sherbrooke, quartier sud

**TABLEAU 4. CATÉGORIES
SOCIOPROFESSIONNELLES
DES CHEFS DE FAMILLE
MASCULINS DU
QUARTIER SUD**

	Nombre%
Non manuels	11320,0 %
Spécialisés	20035,2 %
Semi-spécialisés	10318,1 %
Non spécialisés	12121,3 %
Autres	315,4 %
	568100,0 %

Source : Listes nominatives, Recensement, 1901, Sherbrooke, quartier sud.

chiffres avec réserve. Ils nous offrent toutefois un certain portrait de la situation des femmes chefs de famille. Sans doute restent-elles à la maison pour s'occuper des jeunes enfants et envoient leurs plus vieux gagner l'argent nécessaire à la famille. C'est l'une des raisons pour laquelle nous les retrouvons principalement chez les non manuelles où elles sont 6 (42,9 %). Bien qu'elles se trouvent dans cette catégorie, bon nombre d'entre elles n'ont pas de véritable qualification, notamment chez celles qui entretiennent une maison de pension. Une seule est qualifiée, soit une institutrice. Nous rencontrons également des femmes chefs de famille semi-spécialisées et non spécialisées principalement dans l'industrie du textile, alors qu'elles y travaillent principalement comme couturières. Finalement, une seule femme mariée déclare une occupation.

Durant l'hiver, les différentes

emplois les plus mentionnés ensuite sont ceux de machinistes (6,4 %) ou ceux reliés au domaine des textiles³³ (5,4 %). Le caractère ouvrier du quartier est accentué par le fait qu'une bonne partie de ces chefs de famille travaillent dans une manufacture de cinq employés et plus. Ils sont 243 (41,6 %) à y passer une très bonne partie de l'année.

Quant aux femmes chefs de famille, elles sont une minorité à avoir déclaré une occupation. Elles ne sont qu'en réalité 10 sur 51 (19,6 %) à l'avoir fait. Nous devons donc considérer ces

**TABLEAU 5. PRINCIPALES
OCCUPATIONS DES CHEFS DE
FAMILLE MASCULINS**

	Nombre%	
Journaliers	8315,6	%
Machinistes	346,4	%
Tisseurs	295,4	%
Menuisiers	27	5,1 %
Marchands	23	4,3 %
Charretiers	21	3,9 %
Peintres	18	3,4 %
Commis	17	3,2 %
Charpentiers	15	2,8 %
Autres	266	49,9 %
	533	100,0 %

Source : Listes nominatives, Recensement, 1901, Sherbrooke, quartier sud.

manufactures poursuivent leur production et, par conséquent, beaucoup de travailleurs peuvent espérer un salaire annuel continu. Comme nous l'avons vu, les chefs de familles spécialisés et semi-spécialisés travaillent en majorité dans une manufacture (respectivement dans une proportion de 62,5 % et 57,3 %) et ils le font en moyenne 11,7 mois durant l'année. En ce qui concerne les chefs de famille non spécialisés, ils sont 38 % à fréquenter les manufactures. Ce taux plus faible peut s'expliquer par le fait que beaucoup de journaliers travaillent pour les compagnies ferroviaires et sur les chantiers de construction durant l'été. Dans cette catégorie, plusieurs n'ont pas d'emploi pendant toute l'année.

Pour les chefs de famille féminins, le lieu et la période de travail sont plus difficiles à déterminer en raison du peu d'information que fournit le recensement. Sur ces 51 femmes chefs de famille, seulement dix indiquent une occupation rémunératrice. De ce nombre, six tiennent une pension, donc travaillent à leur domicile, et quatre travaillent dans une manufacture. Parmi ces dernières, seulement deux d'entre elles y sont employées pendant les douze mois de l'année.

Salaire et coût de la vie

L'une des principales caractéristiques de l'industrialisation capitaliste est l'apparition du salaire comme moyen de rémunération. Bien qu'il soit souvent versé de façon sporadique et parfois moindre que le montant convenu au départ, le salaire est tout de même devenu un enjeu important de la classe ouvrière dans toutes les villes occidentales.³⁴ Au Canada, les études qui ont été effectuées sur les salaires de la classe ouvrière l'ont été principalement à partir de documents gouvernementaux.³⁵ Toutefois, ces sources ne fournissent que des données partielles dans la mesure où elles indiquent des moyennes, alors que les listes nominatives du recensement fédéral de 1901 ont l'avantage de fournir des informations individualisées. Le salaire mentionné est celui de chaque recensé qui déclare gagner un salaire. Grâce à cette information, il est possible d'examiner les gages rapportés par les chefs de famille et de constater les différences qui existent selon la catégorie socioprofessionnelle à laquelle les salariés appartiennent. Il sera ensuite possible de comparer ces données avec une estimation du coût de la vie. Nous sommes ainsi en mesure d'analyser le niveau de vie des familles du quartier.

Le salaire annuel déclaré par les chefs de famille masculins se situe en moyenne à 481,60 \$. Mais il est fort différent d'une catégorie socioprofessionnelle à une autre. Nous devons être particulièrement

circonspects face aux déclarations de revenus des chefs de famille ayant une occupation non manuelle, parce qu'une bonne proportion d'entre eux n'ont pas déclaré de revenu; c'est le cas entre autres des marchands et des négociants. Ces derniers n'ont pas de salaire fixe pour toute l'année et ils vivent selon leurs profits. Sans doute est-ce la raison de l'absence de données dans leur cas. Ils représentent toutefois une bonne partie de la classe de travailleurs non manuels. En fait, c'est près de la moitié de ce groupe qui ne déclare pas de salaire (49 %). On constate aussi qu'il y a une certaine différence de revenus selon les occupations. Ceux qui exercent une profession libérale, comme les notaires (1900 \$), avocats (1500 \$) et médecins (1500 \$) gagnent beaucoup plus d'argent annuellement que les commis de bureau (557 \$). Néanmoins, dans l'ensemble, les travailleurs non manuels ont un revenu supérieur à la moyenne du quartier. Le revenu moyen des chefs de famille de ce groupe se situe à 700 \$ par année. Leur rémunération relativement élevée leur permet d'offrir une scolarisation plus poussée à leurs enfants et ainsi garder la famille dans cette catégorie de travailleurs.³⁶

En raison de leur qualification, les travailleurs spécialisés peuvent revendiquer un salaire supérieur à la moyenne du quartier. C'est particulièrement le cas dans un contexte économique de pénurie de travailleurs qualifiés, comme cela semble être le cas à Sherbrooke à la fin du 19^e siècle.³⁷ Par contre, ici aussi des disparités existent selon l'occupation de chacun. C'est ainsi que les machinistes (561 \$) ou encore les menuisiers (489 \$) ont un revenu plus élevé que les bouchers (352 \$). Le revenu moyen des chefs de famille d'occupations spécialisées se situe à 532,22 \$, montant relativement plus élevé que la moyenne du quartier. Soulignons en terminant que 11,5 % de ces chefs n'ont pas déclaré de salaire.

Le salaire moyen des chefs de familles du secteur semi-spécialisé se situe à 420,63 \$, soit une différence négative de près de 60 \$ par rapport à la moyenne du quartier. Plusieurs de ces chefs travaillent dans le domaine du textile, soit comme tisseurs, tisserands ou encore cardeurs, et leur salaire de 402,18 \$ se situe légèrement sous la moyenne de la catégorie. Pour ce qui est des ouvriers non spécialisés, ils reçoivent un salaire sensiblement moins élevé que les autres travailleurs. La majorité (70,4 %) sont des journaliers. Leur manque de qualification les condamne presque assurément à la pauvreté. Le salaire moyen de ces chefs de famille se situe à 344,05 \$, ce qui les place nettement au-dessous de la moyenne du quartier.

Les salaires de ces gens diffèrent aussi selon leur âge. Dans la plupart des cas, lorsque ces chefs de famille sont au début du cycle familial,

TABLEAU 6.
SALAIRES MOYENS DES
CHEFS DE FAMILLE SELON
LE CLASSEMENT
SOCIOPROFESSIONNEL

	Salaires
Non manuels	700,00\$
Spécialisés	532,22 \$
Semi-spécialisés	420,63 \$
Non spécialisés	344,05 \$

Source : Listes nominatives, Recensement, 1901, Sherbrooke, quartier sud.

c'est-à-dire entre 20 et 30 ans, leurs salaires sont au point le plus bas. En vieillissant, leurs gages augmentent quelque peu, parfois sensiblement, pour redescendre légèrement lorsqu'ils dépassent l'âge de 51 ans. Par exemple, les chefs de famille spécialisés débutent leur cycle familial avec un revenu annuel de 472 \$ pour ensuite le voir augmenter à 523 \$ passé 31 ans et à 599 \$ à plus de 41 ans. Il redescend finalement à 541 \$ à 51 ans et plus. Cette situation n'est cependant pas

uniforme. Nous remarquons que, chez les travailleurs non spécialisés, le revenu au début du cycle familial est sensiblement plus important que pour le reste de leur vie. Ceci s'explique probablement par le fait que leur travail est davantage basé sur la capacité physique que sur l'expérience. Or, c'est souvent dans la vingtaine que les gens sont les plus aptes à accomplir ce genre de travail. Quant aux travailleurs des autres groupements socioprofessionnels, puisqu'ils doivent acquérir certaines connaissances, leur rémunération augmente selon leurs

TABLEAU 7.
SALAIRE DES CHEFS DE FAMILLE SELON LEUR CYCLE FAMILIAL

	20-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	51 ans +
Non manuels	514 \$	768 \$	808 \$	855 \$
Spécialisés	472 \$	523 \$	599 \$	541 \$
Semi-spécialisés	422 \$	441 \$	378 \$	402 \$
Non spécialisés	365 \$	352 \$	359 \$	312 \$

Source : Listes nominatives, Recensement 1901, Sherbrooke quartier sud

années d'expérience.

Mentionner les salaires des chefs de famille ne suffit pas. Pour comprendre l'importance du salaire des chefs de famille dans l'économie familiale, et surtout évaluer si ce salaire est suffisant pour subvenir aux besoins élémentaires de chacun, il faut le confronter avec une estimation pertinente du coût de la vie de l'époque.

Un peu partout au Canada, plusieurs historiens et historiennes, en travaillant avec les statistiques sur le salaire, ont tenté d'établir

différentes estimations du coût de la vie. Toutefois, comme il a été mentionné plus haut, ces études ont été produites selon des moyennes de salaires ce qui, sans véritablement fausser les résultats, n'est pas suffisamment précis. Cependant, celle produite par les historiens Peter Baskerville et Eric W. Sager³⁸ s'insère dans notre démarche de recherche parce qu'elle a été produite pour l'année 1901 et qu'elle tient compte de la variation des prix selon les produits. Ces deux historiens font une estimation de ce que devrait être le minimum vital pour une famille au Canada, peu importe sa composition. Six estimations ont été produites pour six villes canadiennes.³⁹ L'estimation de ce minimum vital, ou seuil de pauvreté extrême, que nous retenons est celle faite pour la Ville de Montréal, en raison de sa proximité avec Sherbrooke (environ 120 km). La « courte » distance entre ces deux villes peut expliquer les prix relativement semblables de certains produits. Toutefois, les informations concernant les prix du logement ont été recueillies à partir des rôles d'évaluation du quartier sud de Sherbrooke pour l'année 1896.⁴⁰ Bien que les habitants du quartier ne soient pas tous locataires, nous pensons tout de même qu'il faut incorporer le montant du loyer annuel dans le calcul du coût de la vie pour toutes les familles. Nous pouvons supposer que, pour les propriétaires, ce montant peut représenter les coûts d'entretien de leur maison ou encore le montant des taxes foncières.

Notre estimation représente le minimum d'argent nécessaire aux familles pour vivre dans le quartier sud de Sherbrooke en 1901. Ce budget tient donc compte du logement, de la nourriture, du chauffage, des vêtements et de quelques items indispensables tels que du savon, des ustensiles, des meubles, etc. Ces calculs considèrent aussi l'âge de chaque personne. À titre d'exemple, il en coûte 217 \$ à un homme seul âgé de 21 ans et 204 \$ à une femme seule de plus de 15 ans pour survivre pendant un an. Une famille comptant trois enfants, dont un garçon âgé de plus de 15 ans, nécessite 401 \$. Évidemment, certains frais, comme le chauffage, l'éclairage et le logement, ne sont calculés qu'une seule fois. Ce minimum représente le seuil de pauvreté.⁴¹

Sur les 633 familles recensées dans le quartier sud, 470, soit 74,2 %, ont un chef masculin ou féminin qui déclare un salaire. Si nous comparons ces salaires avec le minimum vital, nous arrivons à un total de 173 familles, soit 36,8 %, qui ne peuvent se contenter du salaire du chef. Cette situation varie selon la catégorie sociale du chef. Plus nous descendons dans la hiérarchie sociale, plus l'insuffisance d'un seul salaire est importante. Dans la catégorie des travailleurs non manuels, le nombre de familles dont l'unique salaire du chef les place sous le

seuil de pauvreté est relativement faible, se situant à 10,5 %. Parmi celles-ci, les familles de commis sont celles les plus touchées par les difficultés financières. Cette proportion de familles dans le besoin devient plus élevée chez les travailleurs spécialisés, se situant à 24,9 %. En ce qui concerne les familles de travailleurs semi-spécialisés, le taux passe à 40,2 %, une situation qui semble surtout frapper les travailleurs du textile.⁴² Paul Descoteaux, un tisseur de 44 ans, qui vit avec son épouse, Elmire, 39 ans, et ses six enfants âgés entre 8 mois et 16 ans illustre bien cette situation. Il travaille douze mois par année dans une manufacture de textiles pour un salaire de 400 \$. Avec un garçon de 16 ans et cinq enfants de moins de 13 ans, le coût minimal pour la survie de sa famille se situe à 478,35 \$, soit 78,35 \$ de plus que ce qu'il gagne. Le cas de cette famille, vivant sous le seuil de pauvreté, n'est pas unique puisque c'est ce genre de situation que l'on rencontre régulièrement chez les chefs de famille de cette catégorie. Comme il fallait s'y attendre, les familles des travailleurs non spécialisés sont les plus susceptibles d'avoir des difficultés à survivre avec le salaire du chef. En effet, pour 64,9 % d'entre elles, ce salaire ne suffit pas. Dans cette catégorie, les journaliers sont principalement affectés par cette situation. Prenons par exemple le cas d'Olivier Trépanier, un journalier de 43 ans marié à Vitaline, 34 ans. Le couple vit avec ses sept enfants âgés entre 1 an et 16 ans. Le minimum vital calculé pour cette famille se situe à 531 \$. Or, le revenu de M. Trépanier se situe à 300 \$, soit 231 \$ de moins que ce dont la famille aurait besoin. Inutile de dire que sa situation financière est désastreuse. La pauvreté est courante dans cette catégorie socioprofessionnelle.

Le nombre limité, pour ne pas dire presque inexistant, de femmes chefs de famille déclarant un salaire nous empêche d'effectuer les mêmes estimations que pour les hommes. Elles ne sont que dix à déclarer une occupation et seulement quatre à déclarer un salaire. Tout en reconnaissant le caractère anecdotique de ces données, il importe de souligner que le revenu moyen de ces quatre femmes se situe à 188 \$, ce qui est nettement sous le seuil minimal. Le cas de M^{me} Belzuire Gagnon est représentatif. Cette veuve doit élever ses deux enfants âgés respectivement de 2 et 4 ans. M^{me} Gagnon travaille comme laveuse et son salaire se situe à 200 \$, soit 73 \$ de moins que le minimum requis pour sa famille. Dans bien des cas, le manque de qualification des femmes les confine dans des emplois précaires et très peu rémunérés. Comme elles ont également la lourde tâche d'élever leurs enfants, les femmes veuves sont souvent touchées par la pauvreté⁴³, elles sont donc parmi les personnes les plus ciblées par le programme contre la pauvreté de la municipalité de Sherbrooke établi

en 1883.⁴⁴

Conclusion

Le chef d'une famille, qu'il soit masculin ou féminin, a toujours eu un rôle très important au sein de son groupe domestique. Faire un portrait de cette personne en dit long sur l'unité familiale. C'est pourquoi son étude, aussi courte soit-elle, nous renseigne sur plusieurs points relatif à la situation de sa famille. En effet, le chef est celui qui s'assurera que tous les besoins essentiels de sa famille sont comblés. Son sexe, son statut socioprofessionnel et son revenu ont une influence majeure sur la situation sociale et économique des autres membres. Au début du 20^e siècle, le quartier sud de la ville de Sherbrooke est un quartier fortement ouvrier. Mais ce caractère ne signifie pas pour autant que les gens soient pauvres. La moitié des chefs de famille ont des salaires qui leur permettent de faire vivre convenablement leur famille; il est certain que la conjoncture économique favorise cette relative aisance, mais c'est davantage le statut social des chefs qui fait la différence. Ainsi, les travailleurs non manuels et spécialisés ont, pour la plupart, des revenus de beaucoup supérieurs à la moyenne du quartier. C'est toutefois en comparant le coût minimal de la vie avec les salaires que nous nous rendons compte des graves problèmes économiques éprouvés par plusieurs familles des catégories semi-spécialisées et non spécialisées. Dans bien des cas, le ou la chef de famille ne peut subvenir aux besoins les plus élémentaires des membres de son unité domestique. Cette situation est vécue par plus de 36,8 % des familles ayant un chef qui déclare un salaire. Par conséquent, avec une proportion de 63,2 % de familles vivant de l'unique salaire du chef, il est possible d'affirmer que l'idée du salaire familial n'est pas un comportement que tous peuvent adopter. Ce salaire familial, qui rend légitime la division sexuelle du travail en affirmant que la participation féminine à l'emploi est inutile puisque supplantée par le revenu familial du chef seul, est davantage une idée théorique qu'une réalité historique, une demande plutôt qu'une réalisation. Ce concept ne serait applicable qu'auprès des familles aisées.

Il ne faut pas pour autant, comme le souligne Bettina Bradbury, crier immédiatement à une « culture de la pauvreté. »⁴⁵ À une époque où l'aide gouvernementale aux démunis est pratiquement inexistante, tant au Québec qu'au Canada, plusieurs familles de classe ouvrière se tournent, en dernier recours, vers les communautés religieuses. Ce n'est toutefois pas toujours suffisant et ces familles sont forcées de développer d'autres stratégies. Celles-ci sont diverses : il y a

notamment la prise de pensionnaires, la culture d'un petit jardin et le travail rémunéré de l'épouse et des enfants en âge de le faire.⁴⁶ Dans plusieurs familles, ces revenus supplémentaires peuvent faire toute une différence entre une survie économique et une pauvreté extrême.

ANNEXE

Calculs détaillés du seuil de pauvreté

L'estimation du coût minimal (ou seuil de pauvreté) tel qu'établi par Peter Baskerville et Eric W. Sager⁴⁷ a été élaborée selon cinq blocs de dépenses : l'alimentation, le logement, le chauffage et l'éclairage, les vêtements et une dernière catégorie pour diverses choses essentielles aux familles.

- 1) **Alimentation** : Baskerville et Sager ont élaboré un menu hebdomadaire pour un homme âgé de plus de 19 ans. Ce menu est indiqué avec le prix de chaque item selon la ville. Pour Montréal, le coût du menu s'établit à 0,929 \$ par semaine. Le budget alimentaire d'une famille se calcule selon des pourcentages précis pour chaque tranche d'âge et selon le sexe, par rapport au coût établi pour un homme de plus de 19 ans (= 100 %) : une femme âgée de 15 ans ou plus (= 80 %); un garçon âgé entre 15 et 19 ans (= 85 %); un enfant âgé de 14 ans ou moins (= 55 %).
- 2) **Logement** : Baskerville et Sager ont réalisé une moyenne des prix des logements à Montréal. Nous avons fait une moyenne des prix à partir des rôles d'évaluation du quartier sud de Sherbrooke en 1896. Le coût moyen d'un loyer se situe à 86,23 \$ par année.
- 3) **Chauffage et éclairage** : le chauffage a été calculé selon le coût du menu alimentaire hebdomadaire de l'homme, c'est-à-dire 19,3 % de celui-ci. Quant à l'éclairage, il a été fixé à 12 \$ par année pour un ménage.
- 4) **Vêtements** : encore une fois, ce calcul est basé sur ce que portait l'homme de plus de 19 ans. Il lui en coûtait 8 \$ annuellement pour se vêtir minimalement. Il en coûtait 6,40 \$ pour une femme (15 ans et plus), 5,60 \$ pour un garçon (entre 15 et 19 ans) et 4,00 \$ pour les enfants.
- 5) Les auteurs de cette grille du niveau de vie ont estimé qu'il fallait 31 \$ annuellement, par famille, pour diverses choses essentielles telles que le savon, certains meubles, des ustensiles, etc.

Voici la répartition des dépenses de la famille Descôteaux pour un an :

1) Alimentation	Père	52 x 0,929 \$	=48,308 \$
	Mère	80 % de 48,308 \$	=38,646 \$
	Fille 16 ans	80 % de 48,308 \$	=38,646 \$
	Fils 13 ans	55 % de 48,308 \$	=26,569 \$
	Fils 8 ans	55 % de 48,308 \$	=26,569 \$
	Fils 5 ans	55 % de 48,308 \$	=26,569 \$
	Fille 3 ans	55 % de 48,308 \$	=26,569 \$
	Fille 0 an	55 % de 48,308 \$	=26,569 \$
		Total =258,445 \$	
2) Logement	(moyenne pour le quartier sud)		Total =86,23 \$
3) Éclairage Chauffage	(coût fixe)		Total =12,00 \$
	19,3 % de 258,445 \$		Total =49,879 \$
4) Vêtements	Père		8,00 \$
	Mère		6,40 \$
	Fille 16 ans		6,40 \$
	Fils 13 ans		4,00 \$
	Fils 8 ans		4,00 \$
	Fille 3 ans		4,00 \$
	Fille 8 mois		4,00 \$
		Total =40,80 \$	
5) Essentiels	(coût fixe)		Total =31,00 \$
GRAND TOTAL (<i>seuil de pauvreté pour la famille</i>)			478,35 \$

NOTES

- 1 Je tiens à remercier Messieurs Peter Gossage et Olivier Hubert.
- 2 L'idée d'économie familiale est un concept apparu dès le 19^e siècle, notamment avec les travaux de sociologues tels que Frédéric Le Play ou encore Frederick Engels. Ces chercheurs tentaient d'analyser les budgets et les niveaux de vie de la classe ouvrière. Plus tard, au 20^e siècle, des historiens se sont intéressés à ce concept en y étudiant les modèles du travail salarié chez les différents membres de la famille à travers les recensements. Ce fut le cas pour Michael Anderson, *Family Structure in Nineteenth-Century Lancashire*, Cambridge, Cambridge University Press, 1971, 230 p. et Tamara K. Hareven, *Family Time and Industrial Time : The Relationship between the Family and Work in New England Industrial Community*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, 474 p. Par la suite, d'autres chercheurs se sont intéressés au rôle spécifique de la femme et à toute l'importance que pouvait représenter son travail non rémunéré dans l'économie familiale. Voir Bettina Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal. Âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*, Montréal, Boréal, 1995, 201–285.
- 3 Traduction libre du mot « *family wage* ».
- 4 Martha May, « The Historical Problem of the Family Wage : The Ford Motor Company and the Five Dollar Day », *Feminist Studies*, 8, 2 (summer 1982), 399–424; Martha May, « Bread Before Roses : American Workingmen, Labor Unions and the Family Wage », dans Ruth Milkman (ed.), *Women, Work and Protest. A Century of US Women's Labor History*, London & New York, Routledge & Keagan Paul, 1985, 1–21; Bryan Palmer, *Working Class Experience : Rethinking the History of Canadian Labour, 1800–1991*, Toronto, McClelland & Stewart, 1992, 76–78 et 98–100; pour le Québec voir Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, Boréal, 1989, 54–55; Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le jour, 1992, 221–222; Éric Leroux, « Les revendications syndicales concernant le salaire minimum des femmes au Québec, 1919–1937 », *Bulletin du RCHTQ*, 60, 20 (automne 1994), 7–9.
- 5 Pour toute personne née au Québec, il est indiqué si elle provient d'un milieu rural ou urbain.
- 6 Pour de plus amples critiques du recensement de 1901 voir Peter Baskerville et Eric W. Sager, « Finding the Work Force in the 1901 Census of Canada », *Histoire sociale/Social History*, 56 (1995), 521–539 et la revue *Historical Methods*, 33, 4 (Fall 2000).
- 7 En 1901, la Ville de Sherbrooke était composée de quatre quartiers divisés géographiquement selon les points cardinaux.

- 8 Ce quartier, situé au sud de la rivière Magog et au nord de la rue King, est considéré comme le centre-ville de Sherbrooke en raison de la présence d'institutions telles que l'Hôtel de ville, le Palais de justice et l'Évêché. On y trouve également de nombreux commerces.
- 9 Jean-Pierre Kesteman, *La ville électrique. Un siècle d'électricité à Sherbrooke, 1880–1988*, Sherbrooke, Éditions Olivier, 1988, 56.
- 10 Pour une plus grande description et analyse du développement économique et urbain de Sherbrooke dans la seconde moitié du 19^e siècle, le lecteur est invité à consulter les textes suivants : Louise Brunelle-Lavoie, *Les débuts du mouvement ouvrier à Sherbrooke, 1879–1919*, Groupe de recherche en histoire régionale, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1979, 141 p. Jean-Pierre Kesteman, « La condition urbaine vue sous l'angle de la conjoncture économique : Sherbrooke, 1875–1914 », *Revue d'histoire urbaine/Urban History Review*, 12, 1 (juin 1983), 11–23; Chantal Desloges, *Les propriétés foncières et résidentielles dans une ville à forte croissance : Sherbrooke, 1895–1915*, M.A. (histoire), Université de Sherbrooke, 1989, 209 p. Peter Southam, « La culture ouvrière à Sherbrooke et dans les Cantons de l'Est », *Le patrimoine industriel régional. Sherbrooke et les Cantons de l'Est*, Actes du 7^e congrès de l'Association québécoise pour le patrimoine industriel, Sherbrooke, 1994, 33–39; Jean-Pierre Kesteman, *Histoire de Sherbrooke, tome 2 : de l'âge de la vapeur à l'ère de l'électricité (1867–1896)*, Sherbrooke, Éditions GGC, 2001, 280 p.; et Jean-Pierre Kesteman, *Histoire de Sherbrooke, tome 3, la ville de l'électricité et du tramway (1897–1929)*, Sherbrooke, Éditions GGC, 2002, 292 p.
- 11 Chantal Desloges, *Les propriétés foncières*, 143 et 151–160.
- 12 Ce chiffre comprend autant les terrains industriels et institutionnels que résidentiels.
- 13 *Gazette du travail*, avril 1901, 415; Chantal Desloges, *Les propriétés foncières*, 53.
- 14 *Gazette du travail*, avril 1901, 415.
- 15 *Gazette du travail*, novembre 1901, 268.
- 16 *Sherbrooke City Directory*, (publié par J.P. Royer) Sherbrooke, L.A. Bélanger printer, 1901, 13.
- 17 *Gazette du travail*, avril 1901, 416.
- 18 *Gazette du travail*, mai 1901, 491.
- 19 Sur la période de prospérité que connaît le Québec et la Ville de Sherbrooke, voir Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la Crise (1867–1929)*, Montréal, Boréal compact, 1986, 399–403; Jean-Pierre Kesteman, *Histoire de*

- Sherbrooke, La ville de l'électricité et du tramway (1897–1929) t. III*, Sherbrooke, Éditions GGC, 2002, 49–99.
- 20 Officiellement, il existe 635 ménages. Deux d'entre eux font partie d'une congrégation religieuse catholique (un hôpital et un pensionnat pour garçons). Nous les avons éliminés de la recherche. De plus, quatre hôtels ont été recensés avec tous les clients qui s'y trouvaient le jour de la venue du recenseur. Dans ces cas, nous avons uniquement tenu compte de la famille du propriétaire et des employés logeant sur place.
- 21 Edward Shorter, *Naissance de la famille moderne*, Paris, Seuil, 1977, 89–90; Bettina Bradbury, *Familles ouvrières*, 101.
- 22 Collectif Clio, *Histoire des femmes au Québec*, 1992, 164–169; Andrée Lévesque, *Résistance et transgression. Études en histoire des femmes*, Montréal, Éditions remue-ménage, 1995, 24–27; Bettina Bradbury, *Familles ouvrières*, 59–63 et 101.
- 23 Bettina Bradbury, *Familles ouvrières*, 101.
- 24 Cité dans Marie-Aimée Cliche, « Les procès en séparation de corps dans la région de Montréal, 1795–1879 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 49, 1 (été 1995), 12.
- 25 Bettina Bradbury, *Familles ouvrières*, 84–89; Gérard Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838–1971*, Montréal, Boréal, 1996, 256–276.
- 26 Gordon A. Darroch et Michael Ornstein, « Family Coresidence in Canada in 1871 : Family Life-Cycles, Occupations and Networks of Mutual Aid », *Historical Papers/Communications historiques*, Société historique du Canada, 1983, 30–56; Gordon A. Darroch et Michael Ornstein, « Family and Household in Nineteenth-Century Canada : Regional Patterns and Regional Economies », *Journal of Family History*, (summer 1984), 158–177.
- 27 Steven Ruggles, « The Transformation of American Family Structure », *American Historical Review*, 1, 99 (February) 1994, 103–128.
- 28 Peter Laslett, « La famille et le ménage : approches historiques », *Annales E.S.C.*, 27, 45 (juillet–octobre) 1972, 847–872.
- 29 Une famille fragmentée survient lorsque l'un des parents meurt, divorce ou quitte l'unité conjugale.
- 30 Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec*, 259.
- 31 Pour la confection de cette grille, nous nous sommes inspirés de celle produite par Peter Gossage, *Families in Transition. Industry and Population in Nineteenth-Century Saint-Hyacinthe*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999, 187–193.
- 32 Bettina Bradbury, *Familles ouvrières*, 104.

- 33 Tous ceux qui se déclaraient tisseurs, tisserands, cardeurs et *weavers*.
- 34 Louise A. Tilly, « The Family Wage Economy of a French Textile City : Roubaix, 1872–1906 », *Journal of Family History*, 4, 4 (winter 1979), 381; Louise A. Tilly et Joan W. Scott, *Les femmes, le travail et la famille*, Paris, Rivages, 1987, 268 p.; Bettina Bradbury, *Familles ouvrières*, 101–150.
- 35 Michael Piva, *The Condition of the Working-Class in Toronto, 1900–1921*, Ottawa, PUO, 1979, 250 p.; Eleanor Bartlett, « Real Wages and the Standard of Living in Vancouver in 1901–1929 », *B.C. Studies*, 51 (automne 1981) 3–61; Edward J. Chambers, « New Evidence on the Living Standards of Toronto Blue Collar Workers in the Pre-1914 Era », *Histoire sociale/Social History*, XVIII, 36 (novembre 1985), 285–314; David Gagan et Rosemary Gagan, « Working-Class Standards of Living in Late-Victorian Urban Ontario : A Review of the Miscellaneous Evidence on the Quality of Material Life », *Revue de la société historique du Canada/Journal of the Canadian Historical Association*, 1990, 173–193; Bettina Bradbury, *Familles ouvrières*, 101–150.
- 36 Sur la fréquentation scolaire des enfants du quartier sud, voir Julien Bréard, *Le travail rémunéré des enfants à Sherbrooke en 1901 : un aspect important de l'économie familiale*, M.A. (Histoire), Université de Sherbrooke, 2000, 56–78.
- 37 Selon Andrew Paton, gérant à la manufacture *Paton Manufacturing Co.*, le départ de plusieurs travailleurs spécialisés vers les États-Unis obligeait qu'on leur verse de plus gros salaires que la moyenne afin qu'ils restent. Témoignage d'Andrew Paton, *Commission royale d'enquête sur les relations entre le capital et le travail*, Province de Québec, Vol. III, Ottawa, Imprimerie de la Reine, 1888, 1168.
- 38 Peter Baskerville et Eric W. Sager, *Unwilling Idlers : The Urban Unemployed and their Families in Later Victorian Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, 291–301.
- 39 Ces villes étant Halifax, Montréal, Hamilton, Winnipeg, Vancouver et Victoria.
- 40 Archives de la ville de Sherbrooke, *Valuation Rolls of the City of Sherbrooke, Quartier sud*, 1896. Les rôles d'évaluation pour les années 1900 et 1901 ont disparu. Nous avons utilisé ceux de 1896 parce qu'ils ont déjà été informatisés par une équipe de recherche dirigée par Peter Southam.
- 41 Pour une description détaillée de la méthode de calculs, le lecteur est invité à consulter l'annexe.
- 42 Pour un portrait plus approfondi des travailleurs du textile à Sherbrooke voir Philippe Allard, *Les familles ouvrières oeuvrant dans*

- le secteur du textile à Sherbrooke, 1881–1901*, M.A. (Histoire), Université de Sherbrooke, 2001, 112 p.
- 43 Non seulement celles qui sont veuves mais aussi toutes celles qui ne vivent plus avec leur mari. Plusieurs femmes étaient abandonnées par leurs maris, ceux-ci allant travailler dans une région éloignée ou encore habiter avec une autre femme. Dans d'autres cas, c'est la femme qui prenait l'initiative de quitter son mari; celui-ci devenant trop violent ou alcoolique; Bettina Bradbury, « Surviving as a Widow in 19th Century Montreal », *Revue d'histoire urbaine/Urban History Review*, 18, 3 (février 1989), 148–160; Kathryn Harvey, « To Love, Honour and Obey : Wife-battering in Working-Class Montreal, 1869–1879 », *Revue d'histoire urbaine/Urban History Review*, 19, 2 (octobre 1990), 128–140; Bettina Bradbury, *Familles ouvrières*, 241–285; Marie-Aimée Cliche, « Les procès en séparation de corps », 3–33.
- 44 Rachelle Pelletier, *Le genre de la pauvreté : l'assistance aux indigents à Sherbrooke de 1922 à 1940*, M.A. (Histoire), Université de Sherbrooke, 1994, 59.
- 45 Bradbury, *Familles ouvrières*, 137.
- 46 Pour une analyse de l'impact du travail salarié des enfants sur l'économie familiale, voir Julien Bréard, *Le travail rémunéré des enfants à Sherbrooke en 1901*, 79–100.
- 47 Peter Baskerville et Eric. W Sager, *Unwilling Idlers*, 291–301.